

tres — un peu trop dispersés seulement aux diverses parties de son livre<sup>1</sup>, — où il a étudié l'organisation administrative de l'Italie byzantine, le système de gouvernement et la politique religieuse qu'y suivirent les empereurs, l'œuvre civilisatrice qu'ils y accomplirent, tout ce qui, en un mot, conquit ce pays à l'hellénisme.

## II

Pendant les premières années de l'occupation byzantine, l'autorité suprême, en Calabre comme en Apulie, semble avoir été confiée d'ordinaire aux généraux en chef, investis d'une délégation extraordinaire, qui commandaient les armées en campagne. Ce fut Léon VI (886-911), dont le règne, selon la juste remarque de Gelzer, « fait époque dans l'histoire administrative de l'empire byzantin<sup>2</sup> », qui se préoccupa, ici comme en Orient, d'organiser sérieusement le gouvernement des provinces. Il sépara définitivement les îles Ioniennes de l'Italie du Sud, et de la

1. Ils forment la presque totalité du Livre III, les chapitres III, IV et VI du livre IV, les chapitres VI à IX du livre V.

2. *Ungedruckte... Texte der Notitiae episcopatum.* (Abhandl. de Munich, Kl. I, t. XXI, p. 549.)